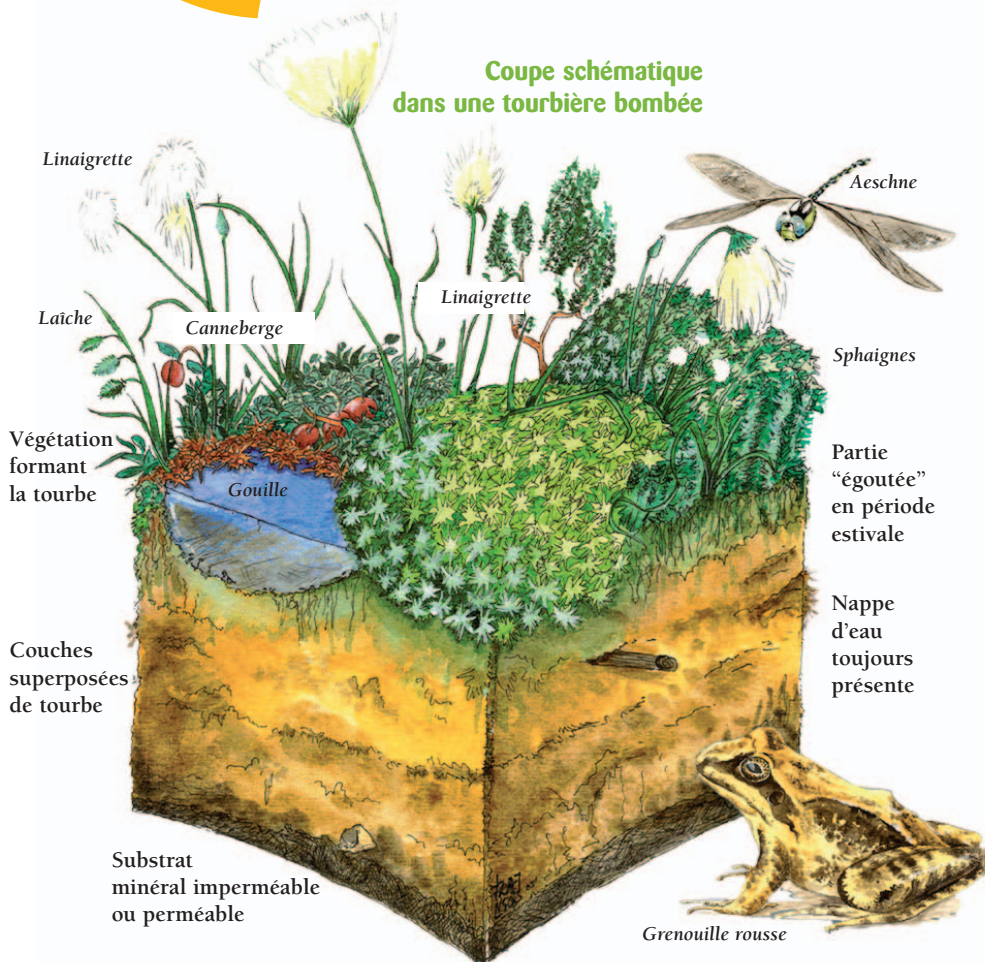


Tourbières et communes



Coupe schématique dans une tourbière bombée



Pourquoi protéger les tourbières ?

Les tourbières sont des régulateurs.

Elles filtrent ou stockent l'eau et constituent de véritables sources d'eau potable naturelles. Les tourbières ralentissent l'écoulement de l'eau et limitent l'importance des crues. Elles stabilisent les sols et limitent l'érosion en montagne. Elles créent des microclimats frais. Elles stockent le carbone.

Les tourbières abritent une biodiversité particulière.

Elles abritent une faune et une flore très spécifiques, parfois similaires aux pays nordiques, avec de nombreuses espèces protégées. Pour les animaux, ce sont souvent des zones importantes d'alimentation, de reproduction ou de repos. De fait, les tourbières sont des écosystèmes au fonctionnement unique : leur étude est passionnante et elles ont un véritable intérêt pédagogique.

Les tourbières constituent un patrimoine culturel et naturel remarquable et offrent des paysages exceptionnels.

Elles sont un témoignage de la vie d'autrefois liée aux usages traditionnels.

Les tourbières ont un intérêt économique.

Certaines sont le support de diverses activités (fauche, pâturage, chasse, pêche, tourisme...) qui peuvent être pratiquées dans un souci de développement durable.

En France, les tourbières occuperaient environ 100 000 ha, soit 0,2 % du territoire.

Richesse naturelle et atout économique, elles méritent toute notre attention !

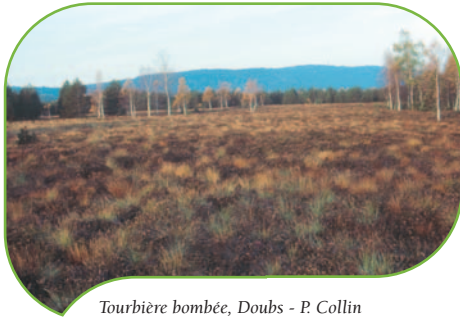
Qu'est ce qu'une tourbière ?

C'est un milieu humide où s'accumule de la tourbe à partir de végétaux morts. L'eau stagnante crée un milieu dépourvu d'oxygène limitant les processus de décomposition de la litière. La tourbe est une véritable "roche végétale" qui contient 85 % d'eau et jusqu'à 50 % de carbone.

Les communes et collectivités locales ont un rôle à jouer pour préserver les tourbières. Des partenariats ont donné naissance à de nouvelles pratiques et permettent de conserver ces milieux fragiles.

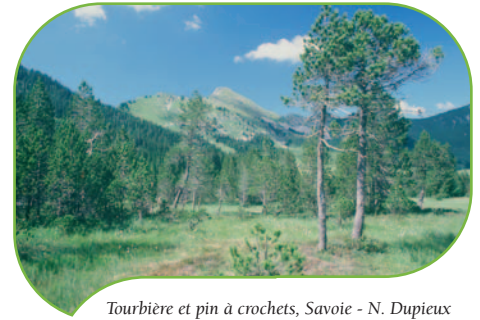


Toutes les régions de France abritent des tourbières.



Tourbière bombée, Doubs - P. Collin

• **Les tourbières bombées** renvoient l'image classique qu'on se fait d'une tourbière. D'autres types de tourbières peuvent évoluer vers ce stade bombé. INTERET : espèces végétales et animales spécialisées. MENACES : drainage, création de plans d'eau, embroussaillage.



Tourbière et pin à crochets, Savoie - N. Dupieux

• **Les bois tourbeux** sont soit des formations boisées naturelles, soit liés aux activités humaines (notamment le drainage). MENACES : la gestion forestière de ces milieux doit être très prudente.



Pozzines du lac de Nino, Corse - N. Dupieux

• **Les tourbières et marais tourbeux de haute montagne** sont très variés. Ils dépendent de lacs, de sources ou de torrents et sont souvent directement liés à l'activité récente ou ancienne des glaciers. INTERET : espèces intéressantes et rares dans le sud de l'Europe. MENACES : aménagements liés aux sports d'hiver.



Pannes dunaires du Pas-de-Calais - EDEN 62

• **Les marais tourbeux arrière-littoraux (ou pannes)**. Assez fréquents sur les côtes sablonneuses, dans les dépressions dunaires. INTERET : grande originalité. MENACES : dégradés par l'aménagement touristique du littoral.



Tourbière lacustre des Vosges - F. Muller

• **Les lacs-tourbières**. Localisés dans les massifs montagneux à moyenne altitude. Les milieux tourbeux enserment un ou plusieurs plans d'eau. INTERET : peuvent évoluer vers une tourbière bombée. MENACES : pompage, pollution et aménagements touristiques.



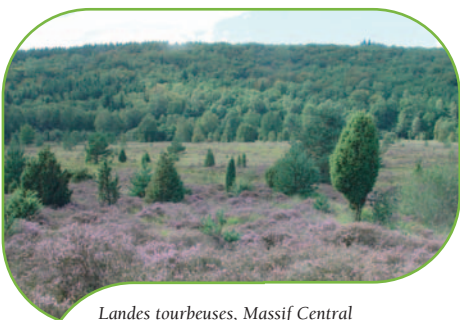
Tourbière de pente auvergnate - N. Dupieux

• **Les tourbières de pentes et de sources** sont alimentées en eau par une circulation de celle-ci dans le sol ou en surface. MENACES : leurs faibles surfaces les rendent vulnérables.



Marais tourbeux, vallée de la Somme F. Muller

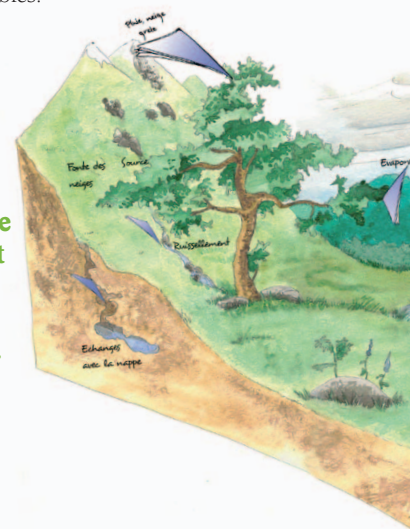
• **Les grands marais tourbeux de plaine**. Vastes dépressions et grandes vallées fluviales, à faible altitude. INTERET : richesse en espèces animales et végétales. MENACES : en forte régression. Drainés (tourbage, agriculture intensive, popuiculture...). Tendent à s'embroussailler.



Landes tourbeuses, Massif Central CREN Limousin

• **Les landes tourbeuses**. Vastes surfaces planes où la profondeur de tourbe est faible. Altitude faible ou moyenne. INTERET : souvent en mosaïque. MENACES : embroussaillage, drainage ou plantation d'arbres.

Les tourbières nécessitent un bilan hydrique positif. Elles sont plus fréquentes sous des climats frais et humides.



Une préoccupation partagée par tous

- Au niveau international et européen la Convention de Ramsar (1971) reconnaît les zones humides d'importance internationale pour les oiseaux migrateurs. Des Directives européennes reconnaissent un intérêt écologique communautaire à des espaces naturels désignés au sein du réseau européen Natura 2000.
- Par des politiques nationales spécifiques comme le Plan National d'Action pour les Zones Humides (1995) qui a pour but de stopper la dégradation de ces milieux. La Loi sur l'eau du 3 janvier 1992 donne une définition juridique des zones humides et fait de leur sauvegarde une obligation légale et une priorité. La Loi sur le développement des territoires ruraux (2005) instaure un nouveau type de zones humides et leur défiscalisation.
- Au niveau de programmes d'action territoriaux à l'échelle régionale, départementale ou plus locale.



Que peut faire la commune pour préserver une tourbière ?

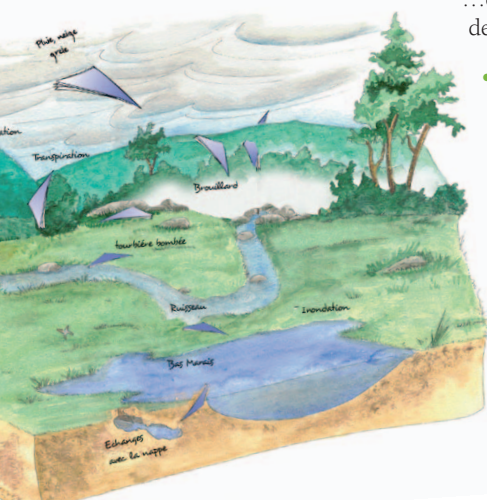
Proposer ou animer, mettre en œuvre et informer

- **LES MESURES REGLEMENTAIRES PEUVENT ÊTRE MISES EN ŒUVRE EFFICACEMENT DANS UNE DÉMARCHE CONCERTÉE :**
Réserve naturelle, Arrêté préfectoral de protection de biotope, Périmètre de protection des captages d'eau potable, Arrêté municipal, Réserve biologique communale, Site classé, Site inscrit, Installation classée pour la protection de l'environnement...
- **LA MAITRISE FONCIERE OU D'USAGE SUR LES SITES NON PROTEGES PAR LA REGLEMENTATION CONTRIBUE À LA PRÉSERVATION DES MILIEUX :**
La gestion du site peut être déléguée (Conservatoire d'espace naturel, Parc naturel régional, ONF, association...).
- **DES OUTILS FINANCIERS PERMETTENT DE METTRE EN ŒUVRE DES MULTIPARTENARIATS**
Financements européens (programme LIFE, contrats Natura 2000, FEOGA, FEDER et bientôt FEADER),
Financements nationaux ou régionaux,
Mesures agri-environnementales,
Financements des Conseils généraux sur la taxe des espaces naturels sensibles (dans certains départements),
des Agences de l'eau sur les politiques 'zones humides' ou du Conservatoire du littoral.

Intervention foncière	Nature du droit	Durée	Coût
Acquisition	droit réel	perpétuel	acquisition + frais acte
Bail emphytéotique	droit réel	18 à 99 ans	frais d'acte *
Location	maîtrise usage	variable	loyer annuel
Convention de gestion	maîtrise usage	inférieur 12 ans	aucun

* possibilité de passer un bail emphytéotique en acte administratif ce qui limite fortement les frais.

- **IL CONVIENT DE FAIRE APPEL À DES PERSONNES COMPETENTES ET DES TECHNIQUES PARTICULIERES**
Mobilisées en interne (au sein de la commune ou de l'EPCI)...
...ou en externe (Conservatoire d'espace naturel, Réseau SAGNE, DIREN, Agence de l'eau...).
- **UNE CONCERTATION EST INDISPENSABLE**
Concertation en interne entre les différents services techniques.
Réunions et présentations publiques assurent la crédibilité du projet auprès des acteurs locaux.
- **UNE VALORISATION MESUREE POUR NE PAS DEGRADER LES TOURBIERES D'ICI...**
Des retombées économiques pour la commune (édition de topo-guide, tourisme vert...), sans porter atteinte à la tourbière.
- **... OU D'AILLEURS**
 limiter les usages de terreau à base de tourbe (souvent importée depuis l'étranger). La tourbe nécessite des milliers d'années pour se former.





Des communes s'engagent pour les tourbières, quelques exemples



Station d'épuration du Drugeon - JN Resch (CFD)

Tourbières du Drugeon (Doubs) : plusieurs programmes coordonnés par la Communauté de communes du plateau de Frasne et du Val du Drugeon pour améliorer la qualité de l'eau

- **restauration des zones humides et 'reméandrement'** du Drugeon (programmes européens LIFE et Natura 2000),
- **assainissement domestique** sur 9 communes avec la construction d'une station d'épuration aux normes de rejet très stricte (95 % pour l'azote et le phosphore),
- **réduction de la fertilisation**, grâce à un important travail d'animation de la Chambre d'agriculture (opération locale agri-environnement),
- **mise aux normes des bâtiments d'élevage** en allant plus loin que la réglementation en cours (20 UGB),
- étude de l'impact de l'activité des scieries sur le cours d'eau.

L'impact de ces opérations est mesuré au travers de **suivis de la qualité de l'eau et de la faune.**

CONTACT : Geneviève Magnon, Communauté de communes du plateau de Frasne et du Val du Drugeon, genevieve-magnon.cfd@wanadoo.fr <http://www.val-drugeon.org/>

Site Natura 2000 des Bois Noirs (Puy-de-Dôme, Loire, Allier) : une concertation réussie entre une communauté de communes et une association, pour la maîtrise foncière et d'usage d'une tourbière

- une **convention de partenariat** entre l'Association pour la Création du PNR des Monts de la Madeleine (en charge du DocOb) et la Communauté de Communes du Pays d'Urfé (CCPU). L'association est maître d'œuvre pour l'**animation foncière** et pour la communication. Concernant la maîtrise foncière et d'usage, le financement et le suivi des travaux, l'association est maître d'œuvre et la CCPU, maître d'ouvrage.
- des **financements multipartenariaux** : Conseil général de la Loire, Agence de l'Eau et DIREN Auvergne/Etat. **Les élus locaux ont accepté d'acheter ou de louer** les terrains et de préserver la tourbière sans **aucune ouverture au public**. En 2005, les 2/3 de la tourbière sont maîtrisés, plus une partie en bordure de la tourbière (**zone tampon**).

CONTACT : Armelle Sicart, APCPNRMM, assopnr_montsmadeleine@yahoo.fr



Visite d'une tourbière des Bois Noirs par des élus APC PNRMM

Contrat de rivière de l'Albarine (Ain) : la protection des tourbières intégrée à un projet global d'autoépuration des eaux du bassin versant et de régulation des crues

- 26 communes regroupées au sein d'un **syndicat intercommunal** sur les thématiques : qualité des eaux superficielles, risque d'inondation, peuplements piscicoles et préservation des milieux aquatiques et péri-aquatiques remarquables.
- **26 tourbières et marais**, certaines se dégradent du fait de la **déprise agricole**, de **drainages** ou de **plantations résineuses**.
- des **conventions**, entre les communes et le CREN, concernant l'**entretien des tourbières** (fauche, pâturage).

Le contrat de rivière servira à **pérenniser les plans de gestion** par une concertation menant à des conventions entre les propriétaires fonciers et les agriculteurs.

CONTACT : François Salmon, CREN, f.salmon@espaces-naturels.fr, <http://www.sig.en.espaces-naturels.fr/cont/reali/cren/index.asp> et Régis Mathon, SIABVA, : siabva@wanadoo.fr, <http://www.albarine.com/>

Tourbière de la Vieille Cave (Savoie) : Prise en compte du patrimoine naturel dans un projet de retenue collinaire

- plusieurs localisations analysées pour un projet de retenue collinaire sur le domaine skiable de Méribel. Le premier site choisi se situait sur la tourbière de la Vieille Cave, remarquable selon l'**inventaire des tourbières de Rhône-Alpes**.
- concertation entre les communes, la société des remontées mécaniques et les services de l'Etat (DIREN, DDAF, Parc national de la Vanoise) pour choisir un autre site. Ce site, d'intérêt patrimonial moindre, abrite localement une espèce protégée largement répandue en Savoie.
- des **mesures compensatoires** pour la destruction d'espèces protégées ont été proposées avec un **projet d'arrêté préfectoral de protection de biotope** sur la tourbière. Plus de deux ans de démarches, pour un dialogue constructif entre communes, gestionnaire des remontées mécaniques et services de l'Etat.

CONTACT : Nicolas Provendie, Méribel Alpina, nicolas.provendie@compagniedesalpes.fr ; Commune des Allues



Swertia perennis, espèce protégée en Rhône-Alpes - M. Goff

Contacts pour en savoir plus

Pôle-relais tourbières : <http://www.pole-tourbieres.org>

Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels :

<http://www.enf-conservatoires.org>

Réseau SAGNE Midi-Pyrénées : <http://enmp.free.fr/sagne.htm>

Agences de l'Eau : <http://www.lesagencesdeleau.fr/>

DIREN : <http://www.ecologie.gouv.fr/> rubrique « services déconcentrés »

Demander les coordonnées des correspondants régionaux du Pôle relais tourbières.

